

# Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 13/07/2021 de 14 h 00 à 18 h 20

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le mardi 13 juillet 2021 à 14 h 00 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA: 35

Nombre de membres élus présents : 21

Nombre de membres élus ayant donné procuration : 06 Nombre de membres élus absents non représentés : 08

Quorum: 18

Etaient présents :

Membres du Conseil d'Administration :

M. BORDES Laurent

représentant les personnels enseignants chercheurs :

Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence) Mme BOUISSET Christine (en visioconférence)

Mme BUISSON Françoise (en visioconférence) M. CAPOROSSI Olivier (en visioconférence)

Mme CARRE Hélène (en visioconférence)
M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)
M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)

Mme FORERO-MENDOZA Sabine

représentant les usagers :

représentant les personnels BIATSS :

Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence) M. FASENTIEUX Bertrand (en visioconférence) représentant les personnalités extérieures :

M. LAURAND Régis (en visioconférence)

Etaient absents:

Avaient donné procuration :

M. BLANCHARD Gérard à M. LAURAND Régis

M. HERMES Younis à M. Le Président

Mme LARROUY Isabelle à M. SABONI Abdellah

<u>Etaient excusés :</u>

M. ANSART Théo M. BOURREL Julien Mme GUENEBEAUD Célia

M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre

Mme GOSMANT Martine (en visioconférence)

M. GUIOT François-Vivien (en visioconférence)

Mme LUBY-GAUCHER Monique

Mme MIQUEU Karinne (en visioconférence) M. RENUCCI Antoine (en visioconférence) M. SABONI Abdellah (en visioconférence) M. TESSON Frédéric (en visioconférence)

M. KONARSKI Igor (en visioconférence) M. THEPAULT Hervé (en visioconférence)

Mme MAGNET Stéphanie à Mme LUBY-GAUCHER Monique

M. MEYLAN Antoine à M. Hervé THEPAULT Mme PALISSE Christelle à Mme CARRE Hélène

M. LECOURT Arnaud M. MANAUD Corentin Mme MANSO Marthe Mme PEREIRA Camille

Point XV- Tarifs pédagogiques - STEE/SSH

Le conseil d'administration approuve les tarifs suivants :

### **Collège STEE**

#### ENSGTI (conseil du 10/06/2021)

Montant des tarifs pédagogiques de l'ENSGTI ANNEE 2021 2022

LISTE DES TARIFS	Montant en euro	justification le cas échéant
Droits spécifiques	60,00	Mise à disposition d'un cota de copie supplémentaire, prêt d'une carte de parking, première inscription au TOEIC et application des tarifs spécifiques pour le reversement de l'inscription aux DU TG1 et 2 et au MAE
Reversement de l'inscription au 2ième ou au 3ième passage du TOEIC	52,00	cf tarif CLEREMO
Remboursement par l'ENSGTI aux élèves boursiers de 1ière année et aux non boursiers de 2ième année de leur inscription au DU TG1 et DU TG2, à la condition qu'ils se soient acquitté des droits spécifiques au moment de leur inscription.  Nb pour l'inscription au DU TG2, ce remboursement est conditionné à la réussite de ces enseignements en 1ère année	85,00	Sans changement par rapport à 2020/2021 cf tarif d'inscription au DU TG voté à l'IAE pour l'année 2021/2022
Remboursement par l'ENSGTI aux élèves boursiers de 2ième année de leur inscription au DU Gestion, à la condition qu'ils se soient acquitté des droits spécifiques au moment de leur inscription.  Nb pour l'inscription au DU TG2, ce remboursement est conditionné à la réussite de ces enseignements en 1ère année.	170,00	

Remboursement par l'ENSGTI aux élèves non-boursiers de 3ième année de la moitié de leur inscription au double diplôme du MAE de l'IAE sous la condition qu'ils se soient acquitté des droits spécifiques au moment de leur inscription.  Nb pour l'inscription au MAE, ce remboursement est conditionné à la réussite de ces enseignements en 2ième année.	80,50	Montant appliqué : la moitié du droit national d'inscription en double diplôme de Master 2021/2022(taux réduit)
Inscription d'un étudiant étranger dans le cadre du réseau de coopération internationale N+i	5 000,00	Montant pour les entrants en 2ième année du diplôme d'ingénieurs, recrutement 2021/2022 et lié à l'inscription et aux frais de gestion de participation au réseau (cotisations, missions).
Frais de formation au Master Simos en formation continue	6 050 €	soit 550 heures à 11 € de l'heure Frais de gestion forco et droits d'inscription inclus
Inscription des étudiants de l'ECUST	3 000 €	Cf convention ACI ECUST ENSGTI

# Collège SSH

## > Tarif dérogatoire pour le DU Droit Routier

Renouvellement du tarif dérogatoire pour les membres de l'association AFEDR à 800€ (cf. vote du tarif 2018/2019 en CA du 12/07/18) pour les tarifs 2021/2022 et 2022/2023.

VOTE: POUR: 19 ABSTENTIONS: 03

Pau, le 15 juillet 2021 Le Président,

Laurent BORDES